## Interrogation n°2

## Exercice 1: 10 points

On considère l'application f de  $E = \{a, b, c, d\}$  vers  $F = \{1, 2, 3, 4, 5\}$  définie par :

$$f(a) = 2$$
;  $f(b) = 3$ ;  $f(c) = 5$ ;  $f(d) = 3$ .

- 1. Donner la représentation sagittale de f.
- 2. Soit  $A = \{a, b, d\}$  une partie de E. Quelle est l'image de A par f?
- 3. Soit  $B = \{1, 2, 5\}$  une partie de F. Quelle est l'image réciproque de B par f?
- **4.** *f* est-elle injective? surjective? bijective? Justifier.

Soit maintenant l'application g de  $F = \{1, 2, 3, 4, 5\}$  vers  $E = \{a, b, c, d\}$  définie par :

$$g(1) = c$$
;  $g(2) = d$ ;  $g(3) = b$ ;  $g(4) = b$ ;  $g(5) = a$ 

- 5. Donner la représentation sagittale de g.
- **6.** *g* est-elle injective? surjective? bijective? Justifier.
- 7. Déterminer l'application gof.
- 8. gof est-elle injective? surjective? bijective? Justifier
- 9. Déterminer l'application fog.
- 10. fog est-elle injective? surjective? bijective? Justifier

## Exercice 2: 5 points

Sur une plateforme de vidéos en ligne, les vidéos sont notées de 0 à 5 par les utilisateurs. Après une période d'observation, les administrateurs de la plateforme décident de mettre une vidéo sur la page d'accueil lorsqu'elle satisfait à l'un au moins des critères suivants :

- la vidéo a obtenu la note 5 et comptabilise un nombre de vues supérieur ou égal à 200;
- la vidéo a obtenu la note 5 et elle est récente ;
- la vidéo comptabilise un nombre de vues strictement inférieur à 200 et elle est récente ;
- la vidéo n'a pas obtenu la note 5 et comptabilise un nombre de vues supérieur ou égal à 200.

On définit les trois variables booléennes a, b, c de la façon suivante :

- a=1 si la vidéo a obtenu la note 5, a=0 sinon;
- b=1 si la vidéo comptabilise un nombre de vues supérieur ou égal à 200, b=0 sinon;
- c=1 si la vidéo est récente, c=0 sinon.
- 1. L'administrateur de la plateforme a traduit les conditions pour qu'une vidéo soit mise sur la page d'accueil par l'expression booléenne  $E = ab + ac + \bar{b}c + \bar{a}b$ .

  Justifier chacun des termes de cette somme.
- 2. a) Représenter l'expression E dans un diagramme de Karnaugh.
  - b) En déduire une expression simplifiée de E sous la forme d'une somme de deux termes.
  - c) Interpréter cette expression simplifiée de E dans le contexte de l'exercice.
- 3. Une vidéo qui n'est pas récente, qui n'a pas obtenu la note 5 et qui comptabilise un nombre de vues strictement inférieur à 200 sera-t-elle mise sur la page d'accueil?
- 4. Donner une expression de  $\overline{E}$  à l'aide des variables booléennes précédemment définies. En déduire une définition des vidéos qui ne seront pas mises sur la page d'accueil.

## Exercice 3: 5 points

Le responsable du parc informatique d'une entreprise envisage l'acquisition de nouveaux ordinateurs. Pour s'équiper ce responsable s'adresse à une entreprise de vente de matériel informatique qui propose des configurations prédéfinies (ordinateur et périphériques).

On définit les critères suivants :

- a: la configuration comprend un graveur de DVD;
- b: la configuration comprend une imprimante;
- c: la configuration comprend un scanner.

Les contraintes d'équipement excluent les configurations avec graveur DVD mais sans scanner ainsi que les configurations sans graveur et sans imprimante.

- 1) Donner une expression booléenne E traduisant les conditions d'exclusion d'une configuration.
- 2) Dresser la table de Karnaugh de E.
- 3) Traduire l'expression booléenne  $a\bar{b}c$  sous forme d'une phrase et préciser si la configuration considérée peut être acceptée.
- 4) A partir de la table de Karnaugh obtenue précédemment, donner l'expression F simplifiée traduisant l'acceptation d'une configuration.
- 5) La phrase « Les configurations acceptées sont celles qui comportent soit un graveur et un scanner soit pas de graveur et une imprimante » traduit-elle l'expression booléenne F?